

expulsion du domicile familial

Par **sournois**, le **25/08/2005** à **23:41**

Bonjour

Ma mere exige que je quitte sa maison et que j'aille vivre chez mon pere qui vit chez sa mere. En a t'elle le droit sachant que mes parents sont divorces, qu'elle a notre garde en echange d'une pension alimentaire de 1000 euros que mon pere lui verse pour moi et ma soeur, et que je suis un etudiant de 21 ans ?

Puis je m'y opposer ou exiger une pension ?

Par ailleurs si je me trouve une chambre, suis je en droit de lui reclamer de l'argent ?

Ma mere est proprietaire de sa maison et touche un salaire de fonctionnaire de 1700 euros par mois.

Merci d'avance pour vos reponses.

Par **sournois**, le **22/09/2005** à **00:21**

Personne n'a de reponse ?